

**Médecin en charge d'attribution ou de missions d'ordre technique**  
**Direction des risques professionnels Cnam**

La Direction des risques professionnels (DRP) assure sous l'autorité du directeur général de la Cnam, la prévention, la tarification, la reconnaissance, l'indemnisation et l'élaboration des réponses relatives à la gestion des risques professionnels. La DRP réalise dans ces domaines, en relation avec la direction déléguée aux opérations, la coordination des activités des organismes (CRAMIF/CARSAT, CGSS, CPAM).

Le candidat retenu travaillera au sein du département réparation AT/MP qui élabore et met en œuvre les politiques de réparation des risques professionnels dans tous leurs aspects médicaux et administratifs. Ce département est constitué de 18 personnes de profils variés (juristes, médecins conseils, chargés d'études, contrôleurs de gestion).

Il sera l'un des référents médicaux pour toutes les questions de réparation et d'indemnisation de la direction des risques professionnels.

Ses missions principales seront de :

- Contribuer, sur les aspects médicaux, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des procédures de la réparation ;
- Participer à la conception et à la mise en oeuvre du programme périodique de gestion du risque AT/MP ;
- Suivre et mettre en œuvre des tests sur la rénovation du barème d'incapacité permanente en lien avec la DDO et le responsable adjoint du département ;
- Participer à la conception et au déploiement d'une expérimentation sur le maintien en emploi, en lien avec les services de santé au travail d'une part et Pôle emploi et des centres de rééducation de pathologie professionnelle d'autre part ;
- Apporter son expertise médicale pour les actions de santé publique mises en œuvre par la branche AT/MP ;
- Contribuer à l'animation du réseau des référents médicaux dans le cadre des instances et de l'organisation mise en place par la direction déléguée aux opérations ;
- Représenter, en tant que de besoin, le département du service aux assurés dans les instances de concertation avec les autres directions de la Cnam et dans la représentation auprès des tutelles.

Profil :

Un profil de médecin conseil, de médecin du travail ou de médecin de santé publique sera un plus. Une connaissance de l'indemnisation du dommage corporel ou de l'évaluation de l'incapacité permanente serait appréciée.

Qualités requises :

- Un esprit d'analyse et de synthèse ;
- Une forte capacité de travail et une bonne réactivité face à des sollicitations imprévues ;
- Une capacité d'adaptation et de travail en équipe pluridisciplinaire avec des juristes et des statisticiens ;
- Une aisance en matière d'animation de groupes de travail et d'argumentation ;
- Une pratique aisée de Word, Excel et Power Point.

Niveau d'expérience min. requis : Expérimenté (à partir de 8 ans)

Merci de candidater via le lien suivant:

<https://cnam-recrute.talent-soft.com/Pages/Offre/detailoffre.aspx?idOffre=2610&idOrigine=1761&LCID=1036&offerReference=2019-2610>